

TARIFS MUNICIPAUX 2017
Délibération n°2016-099 du 23 novembre 2016

TARIFS ALSH

TARIF	TRANCHE	Coëf	TARIF MERCREDI SCOLAIRE HORS REPAS
0,5	Quotient familial inférieur à 362 €	0,50	3,91 €
1	Q F compris entre 363 € et 536 €	0,70	5,47 €
2	Q F compris entre 537 € et 596 €	0,80	6,26 €
3	Q F compris entre 597 € et 970 €	0,90	7,04 €
4	Q F compris entre 971 € et 1244 €	1,00	7,82 €
5	Q F supérieur à 1244 €	1,10	8,60 €
6	ENFANT EXTERIEUR	1,2	9,38 €

TARIF	TRANCHE	Coëf	TARIF DEMI JOURNEE VACANCES SCOLAIRE HORS REPAS	TARIF JOURNEE VACANCES SCOLAIRE HORS REPAS
0,5	Quotient familial inférieur à 362 €	0,50	3,32 €	4,88 €
1	Q F compris entre 363 € et 536 €	0,70	4,65 €	6,83 €
2	Q F compris entre 537 € et 596 €	0,80	5,31 €	7,81 €
3	Q F compris entre 597 € et 970 €	0,90	5,98 €	8,78 €
4	Q F compris entre 971 € et 1244 €	1	6,64 €	9,76 €
5	Q F supérieur à 1244 €	1,10	7,30 €	10,74 €
6	ENFANT EXTERIEUR	1,2	7,97 €	11,71 €

TARIFS PÉRISCOLAIRES ET PÉRI-ÉDUCATIFS

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Tarifification basée sur le quotient familial

Elle est calculée et déterminée comme suit :

Q.F. = $1/12$ des revenus N-1 + prestations familiales (dernière notification)

2 parts + $\frac{1}{2}$ part par enfant à charge

+ $\frac{1}{2}$ part supplémentaire par enfant à partir du 3^{ème} enfant

➤ **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL MATIN 07H30 – 08H20**

TARIF	TRANCHE	Coëf	TARIF JANVIER 2017
0,5	Quotient familial inférieur à 362 €	0,50	0,69 €
1	Q F compris entre 363 € et 536 €	0,70	0,96 €
2	Q F compris entre 537 € et 596 €	0,80	1,10 €
3	Q F compris entre 597 € et 970 €	0,90	1,23 €
4	Q F compris entre 971 € et 1244 €	1,00	1,37 €
5	Q F supérieur à 1244 €	1,10	1,51 €
6	ENFANT EXTERIEUR	1,20	1,64 €

➤ **RESTAURANT MUNICIPAL 12H00 - 13H20 Lundi et vendredi**

TARIF	TRANCHE	Coëf	TARIF JANVIER 2017
0,5	Quotient familial inférieur à 362 €	0,50	2,33 €
1	Q F compris entre 363 € et 536 €	0,70	3,26 €
2	Q F compris entre 537 € et 596 €	0,80	3,72 €
3	Q F compris entre 597 € et 970 €	0,90	4,19 €
4	Q F compris entre 971 € et 1244 €	1,00	4,65 €
5	Q F supérieur à 1244 €	1,10	5,12 €
6	ENFANT EXTERIEUR	1,20	5,58 €
7	ADULTE	1,45	6,74 €

8,43€, soit le prix de revient d'un repas pour l'année 2016, sans exception

➤ **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL SUR INSCRIPTION**

SOIR 16H10 – 18H00 y compris le goûter

TARIF	TRANCHE	Coëf	TARIF JANVIER 2017
0,5	Quotient familial inférieur à 362 €	0,50	1,37 €
1	Q F compris entre 363 € et 536 €	0,70	1,91 €
2	Q F compris entre 537 € et 596 €	0,80	2,18 €
3	Q F compris entre 597 € et 970 €	0,90	2,46 €
4	Q F compris entre 971 € et 1244 €	1,00	2,73 €
5	Q F supérieur à 1244 €	1,10	3,00 €
6	ENFANT EXTERIEUR	1,20	3,28 €

Enfant pré-inscrit et non présent le jour J : la facturation sera quand même établie, malgré l'absence de l'enfant

➤ **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL SUR INSCRIPTION SOIR 18H00 – 19H00**

TARIF	TRANCHE	Coëf	TARIF JANVIER 2017
0,5	Quotient familial inférieur à 362 €	0,50	0,71 €
1	Q F compris entre 363 € et 536 €	0,70	0,99 €
2	Q F compris entre 537 € et 596 €	0,80	1,13 €
3	Q F compris entre 597 € et 970 €	0,90	1,27 €
4	Q F compris entre 971 € et 1244 €	1,00	1,41 €
5	Q F supérieur à 1244 €	1,10	1,55 €
6	ENFANT EXTERIEUR	1,20	1,69 €

Enfant pré-inscrit et non présent le jour J : la facturation sera quand même établie, malgré l'absence de l'enfant

➤ **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL ENFANT NON INSCRIT SOIR 16H10 – 18H00 y compris le goûter**

TARIF	TRANCHE	Coëf	TARIF JANVIER 2017
0,5	Quotient familial inférieur à 362 €	0,50	2,74 €
1	Q F compris entre 363 € et 536 €	0,70	3,83 €
2	Q F compris entre 537 € et 596 €	0,80	4,38 €
3	Q F compris entre 597 € et 970 €	0,90	4,92 €
4	Q F compris entre 971 € et 1244 €	1,00	5,47 €
5	Q F supérieur à 1244 €	1,10	6,02 €
6	ENFANT EXTERIEUR	1,20	6,56 €

➤ **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL ENFANT NON INSCRIT SOIR 18H00 – 19H00 y compris le goûter**

TARIF	TRANCHE	Coëf	TARIF JANVIER 2017
0,5	Quotient familial inférieur à 362 €	0,50	1,41 €
1	Q F compris entre 363 € et 536 €	0,70	1,97 €
2	Q F compris entre 537 € et 596 €	0,80	2,25 €
3	Q F compris entre 597 € et 970 €	0,90	2,53 €
4	Q F compris entre 971 € et 1244 €	1,00	2,81 €
5	Q F supérieur à 1244 €	1,10	3,09 €
6	ENFANT EXTERIEUR	1,20	3,37 €

➤ **DÉPASSEMENTS D'HORAIRES**

Début de la facturation	SERVICE	TEMPS FACTURÉ	TARIFICATION
12 H 11	RESTAURANT MUNICIPAL	par quart d'heure	3,00 €
16 h 41	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL	par quart d'heure	3,00 €
19 H 01	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL	par quart d'heure	3,00 €

TARIFS PÉRISCOLAIRES ET PÉRI-ÉDUCATIFS

ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES Lundi et Vendredi 14h45 - 16h10

Période	Année scolaire 2016-2017	Nombre de jours péri-éducatifs	TARIFICATION par enfant extérieur scolarisé sans accord avec la commune d'origine
1	Du 01 septembre 2016 au 19 octobre 2016	13,00	23,92 €
2	Du 03 novembre 2016 au 16 décembre 2016	12,00	22,08 €
3	Du 03 janvier 2017 au 10 février 2017	11,00	20,24 €
4	Du 27 février 2017 au au 07 avril 2017	12,00	22,08 €
5	Du 24 avril 2017 au 07 juillet 2017	18,00	33,12 €